

A INVEST & CO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 25 400 euros

Siège social : 31 Rue Louis Martin
83420 LA CROIX VALMER
988 003 422 RCS FREJUS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
Le vingt-six novembre,
A neuf heures,

Monsieur Anthony LANZADA,
demeurant 297 Chemin de la Castellane, 83240 CAVALAIRE SUR MER,

Propriétaire de la totalité des 25 400 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la Société
A INVEST & CO,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Constat du dépôt effectif du capital social initialement non libéré ;
- Régularisation de la situation du capital social ;
- Modification de l'article 6 des statuts à la suite de la constatation de la libération intégrale du capital social,
- Suppression des articles 28 à 30 des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique rappelle que lors de la constitution de la société, suivant acte sous signature privée en date du 31 mars 2025, il avait été souscrit un capital social de 25 400 euros, dont 15 000 euros au titre d'apport en numéraire. Le dépôt effectif des fonds n'avait pas été réalisé.

L'Associé Unique, sur la base de l'attestation délivrée par la Banque CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR, constatant la libération de QUINZE MILLE (15 000) euros par Monsieur Anthony LANZADA, prend acte que cette situation est désormais régularisée.

Paraphe


DEUXIEME DECISION

En conséquence de la précédente décision, l'Associé Unique décide de modifier comme suit l'article 6 des statuts :

« ARTICLE 6 - APPORTS

A la constitution de la société, Monsieur Anthony LANZADA, Associé Unique, a apporté à la société la somme totale de quinze mille (15 000) euros, correspondant à quinze mille (15 000) parts sociales au nominal d'un (1) euro chacune, souscrites intégralement.

La somme totale versée, soit quinze mille (15 000) euros, a été déposée au crédit d'un compte ouvert auprès de la Banque CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR, ainsi qu'en témoigne l'attestation en date du 25 novembre 2025. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide la suppression des articles 28 à 30 des statuts relatifs à la constitution de la société, devenus obsolètes depuis.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Monsieur Anthony LANZADA

Signé par :

A5970EB40998408...



**CAISSE
D'EPARGNE**
Côte d'Azur

ATTESTATION

La CAISSE D'EPARGNE CÔTE D'AZUR atteste par la présente avoir reçu ce jour la somme de :
15 000,00 € quinze mille euros (en chiffre et en lettres)

représentant les apports de :

LANZADA ANTHONY

à hauteur de **15 000,00 €**

à hauteur de

à hauteur de

à hauteur de

à hauteur de

à hauteur de

MOUSSAOUI Naguib
Directeur des agences
De Sainte-Maxime ES 098
Et Saint-Tropez ES 099

à hauteur de

au capital de la société **A INVEST CO**
dont le siège social est sis à : **QUARTIER L'OUMEDE SUD 83350 RAMATUELLE**

Fait à **STE MAXIME** le 25 novembre 2025

Le représentant de l'agence de Caisse d'Epargne St Tropez

(signature du représentant de la Caisse d'Epargne et cachet)

MOUSSAOUI Naguib
Directeur des agences
De Sainte-Maxime ES 098
Et Saint-Tropez ES 099

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Capital social 515.033.520 euros – 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° CPI 0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Adresse postale : CS 3297 06205 Nice Cedex 3. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).

IFC115

1 exemplaire Client – 1 exemplaire Agence

